

BUDGET WALLON

« En équilibre ? Non, mais déjà en déficit de 48 millions »

Le PS étrille le budget wallon présenté cette semaine au Parlement :

« factice » et fait de « bouts de ficelle », estime Pierre-Yves Dermagne.

• **Martial DUMONT (avec Belga)**

C'est cette semaine que le gouvernement wallon présente au Parlement wallon le budget 2019. L'exécutif a accéléré le tempo, histoire qu'il soit voté avant le 3 décembre, date de mise en place des nouveaux conseils communaux qui obligera de nombreux députés à quitter leur siège au Parlement pour cause de cumul. Le gouvernement évite ainsi le risque de ne plus avoir de majorité numérique au Parlement en cas de manque de suppléants.

Ce que ne manque pas de rappeler l'opposition et singulièrement le PS. Un PS qui, avant même la présentation, fustige le budget annoncé en équilibre par

le ministre Jean-Luc Crucke et qualifié de « factice » par le député Pierre-Yves Dermagne. Le budget « ne tient que par les ficelles budgétaires utilisées » et est « déjà en déficit de 48 millions d'euros », faute d'avoir intégré l'indexation anticipée par le Bureau du Plan.

Dermagne n'y va pas avec le dos de la cuillère en estimant notamment que la copie de Crucke est truffée de « cadeaux fiscaux aux plus nantis » et en pointant une augmentation des dépenses supérieures à celle de recettes.

À la lecture de ces chiffres, « on peut se demander comment on parvient à un budget en équilibre » stigmatise encore le chef de file socialiste. En gros, le PS accuse le ministre du Budget de gonfler les recettes artificiellement et de

« Pour un ménage comme pour une région, quand les dépenses dépassent les recettes, il faut les financer et passer par l'emprunt »

se baser sur des prévisions macroéconomiques optimistes que le gouvernement ne maîtrise en outre pas.

Une dette alourdie

« Pour un ménage comme pour une Région, quand les dépenses dépassent les recettes, il faut les financer et passer par l'emprunt. C'est ainsi qu'en deux ans, la dette wallonne a augmenté de 2,36 milliards (+11 %) », souligne encore Pierre-Yves Dermagne. Une dette qui, selon lui, pourrait encore s'accroître si, par malheur, Eurostat décidait que le nouveau montage pour les certificats verts pour liquider le problème des certificats verts (un emprunt via une titrisation) ne pouvait être considéré comme un investissement mais bien de la dette pure.

« Dans ces conditions, quel sera l'équilibre budgétaire à partir de 2020 ? D'autant qu'il faudra aussi assumer l'ardoise laissée par le Plan wallon d'investissement dont 98 % des dépenses restent à financer, par le tax shift fédéral (101 millions d'euros d'impact supplémentaire), par la réforme des APE ou encore par l'assurance autonomie », conclut le chef de groupe socialiste. ■

RÉACTION • Jean-Luc CRUCKE

« Entre 2017 et 2019, la dette aura baissé de 83 millions »

Jean-Luc Crucke, le PS estime que votre budget est rempli de cadeaux fiscaux pour les riches...

Où ça ? Ce gouvernement présente un budget à l'équilibre sans aucune taxation nouvelle. Mieux : nous avons supprimé la redevance télé de 100 euros. Que ceux qui n'ont pas réussi à le faire auparavant s'en souviennent.

Mais il est vrai que vous ne maîtrisez pas toutes les données...

C'est faux nous avons la totale maîtrise des chiffres et ce que nous avançons, ce sont des certitudes validées par l'Institut des comptes nationaux.

Vous n'avez pas tenu compte de l'indexation qui interviendra en 2019. Ça fera effectivement passer le budget sous le zéro de 48 millions ?

C'est vrai l'indexation n'est pas incluse. Comment aurais-je pu le faire d'ailleurs puisque cela n'était pas connu au moment où nous avons finalisé le budget.

Mais ce que le PS oublie de dire, c'est que l'indexation, si elle devait avoir un impact négatif, notamment par l'augmentation des salaires dans la fonction publique, aura par contre un effet bénéfique sur les recettes, et notamment la dotation qui revient à la Wallonie. Et quand on fait la balance, l'indexation sera plus positive que négative sur le budget.

La dette a-t-elle augmenté de deux milliards ?

C'est de la mauvaise fois que de dire cela. La Cour des comptes a validé nos chiffres. En intégrant les UAP (NDLR : ex-Organismes d'intérêt public), la dette aura diminué de 83 millions entre 2017 et 2019 pour s'élever à 871 millions. Et si on inclut encore les crédits sous-utilisés de l'administration wallonne, la dette sera abaissée à 590 millions en 2019. Je reconnais qu'il faut encore travailler sur la dette.

Mais ma priorité

était avant tout de mettre le budget à l'équilibre.

Pierre-Yves Dermagne estime aussi que le Plan wallon d'investissement et les conséquences du Tax Shift ne sont pas intégrés...

C'est faux. La preuve : nous avons une augmentation dans le budget des IPP de 40 %, ce qui signifie que les effets du Tax Shift sont inclus.

Et la dette liée au nouveau système pour payer la dette des certificats verts via un emprunt ?

Pour l'instant, nous avons un avis de l'ICN. Eurostat n'a toujours pas pris de décision nous obligeant à inclure ce système dans notre dette.

Au passage, je signale que l'ancien gouvernement était au courant depuis décembre 2016 que l'Europe voulait intégrer la dette des certificats verts dans la dette wallonne. Sans doute le PS attendait-il l'après élections 2019 pour le faire savoir ? ■

M. Dum